

**Demande de « Forfait Mobilités Durables »
au titre de l'année _____**

Décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020

Document à remplir et à renvoyer au GRAC avant le 31 décembre de l'année N

Matricule :

Nom : Prénom :

Statut : SPP PATS Quotité de travail :

ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL :

Direction/Groupement/Caserne :

N° et libellé de la voie :
.....

Code postal : Localité :

ADRESSE PERSONNELLE :

N° et libellé de la voie :
.....
.....

Code postal : Localité :

Je soussigné(e) (nom / prénom) atteste sur l'honneur

avoir utilisé mon vélo personnel pour effectuer les trajets entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

avoir utilisé mon véhicule personnel en covoiturage entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail *

avoir bénéficié d'un transport en covoiturage pour effectuer le trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail *

* En cas de covoiturage, joindre les relevés de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) provenant d'une plateforme de covoiturage ou l'attestation sur l'honneur de la personne conduisant / transportée en cas de covoiturage effectué en dehors des plateformes professionnelles, ou bien une attestation issue du registre de preuve de covoiturage (<http://covoiturage.beta.gouv.fr>).

Mois	Trajet domicile-travail
	Nombre de jours
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
Total :	

Je déclare que :

- j'ai utilisé mon vélo personnel ou ai pratiqué le covoiturage en tant que passager ou conducteur pour effectuer les déplacements domicile-travail au moins 100 jours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année au titre de laquelle la demande est effectuée.
- je ne bénéficie pas d'un véhicule de service ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période pour laquelle je demande le forfait mobilités durables.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Fausse déclaration : toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner l'engagement de poursuites disciplinaires.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par le SDMIS à tout moment de l'année.

Concernant l'utilisation du vélo, le SDMIS se réserve le droit de vérifier cette déclaration avec le contrôle des factures d'achat, d'assurance ou d'entretien du vélo.

Fait à :, le :

Signature de l'agent

Mentions d'information règlement général sur la protection des données (RGPD)

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) agissant en tant que responsable de traitement :

Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours - 17 rue RABELAIS - 69421 Lyon CEDEX 03 - Téléphone : 04 72 84 37 18

Ce traitement a pour finalité le versement du « forfait mobilités durables » fondé sur le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020. Les données à caractère personnel sont conservées pour une durée de 2 ans. Toutes les données demandées sont obligatoires. Le refus de communiquer tout ou partie des données entraînerait la non prise en compte du traitement considéré et par conséquent la non attribution du forfait.

Les destinataires des données sont les agents du SDMIS dûment habilités et œuvrant à la mise en œuvre du service. Les données à caractère personnel recueillies ne font pas l'objet d'un transfert dans un pays hors Union européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de limitation du traitement dans les conditions prévues dans le règlement européen RGPD 2016/679 du 27 avril 2016. Vous pouvez exercer vos droits directement auprès du responsable de traitement. Pour toute facilitation, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données du SDMIS par courriel à l'adresse suivante : dpd@sdmis.fr.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle à savoir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) <https://www.cnil.fr>.